

7.2. CAPACITÉS TECHNIQUES ET FINANCIÈRES

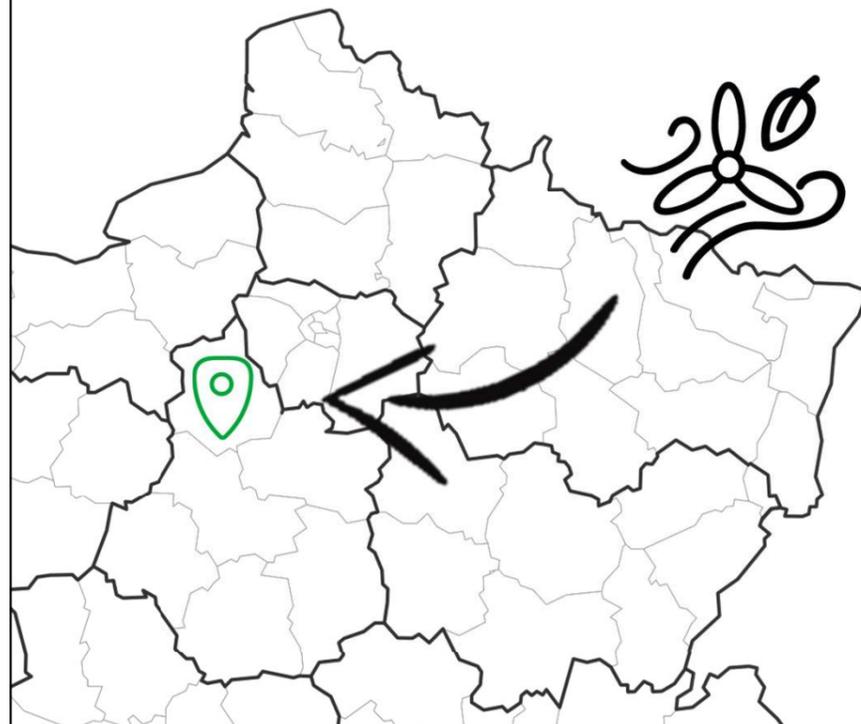
ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA
SANTÉ PUBLIQUE

PARC ÉOLIEN "LE SOUFFLE DE BEAUCE 2"

Contact à privilégier :

Fabien BEGHIN
RP Global France
Bâtiment Eurosud
213 Boulevard de Turin
59777 LILLE

RP GLOBAL
RENEWABLE POWER



Parc éolien

**Le Souffle
de Beauce**

- > Communes de Dangeau et Logron (Eure-et-Loir)
- > Parc éolien « Le Souffle de Beauce 2 »
- > Juillet 2023



RP GLOBAL
RENEWABLE POWER

PRÉAMBULE

Le présent document est une pièce constitutive des différents documents composant le dossier de demande d'autorisation environnementale concernant le projet du parc éolien « Le Souffle de Beauce 2 ».

Ce dossier est présenté par RP GLOBAL France, porteur du projet, pour le compte de la SARL «Le Souffle de Beauce». La configuration de ce projet est le résultat de la prise en compte de plusieurs critères :

- Le potentiel du site
- L'adéquation avec les politiques locales et zones identifiées
- L'impact écologique
- Le respect du patrimoine territorial et paysager
- Les volontés locales quant à l'intégration du parc

Le parc éolien Le Souffle de Beauce 2 est donc le fruit d'une co-construction entre RP GLOBAL France et les acteurs locaux, grâce à différents temps d'échanges et de travail sur toute la durée du développement du projet. Ces temps se sont formalisés, entre autres, par un Comité Local de Suivi avec les populations volontaires et concernées. Au-delà de permettre la bonne information des habitants, cette instance a permis de déceler des points de sensibilité ressentis par la population. Les échanges issus de cette concertation ont permis l'élaboration de mesures en adéquation avec les attentes du territoire. Lorsque la situation sanitaire ne nous permettait plus d'effectuer les RDV de travail en présentiel, nous avons axés la communication du projet sur une stratégie digitale et un site internet officiel d'informations autour du projet, disponible ici : <https://parc-eolien-flacey-logron.fr/>.

LE PROJET EN BREF :

3
ÉOLIENNES

171
MÈTRES EN BOUT DE PALE

11,0
MW

7 280
TONNES DE CO₂ ÉVITÉES PAR AN

6 230
FOYERS ALIMENTÉS
(CHAUFFAGE INCLUS)



QUALITÉ



INNOVATION



PROXIMITÉ



CONCERTATION



CITOYEN



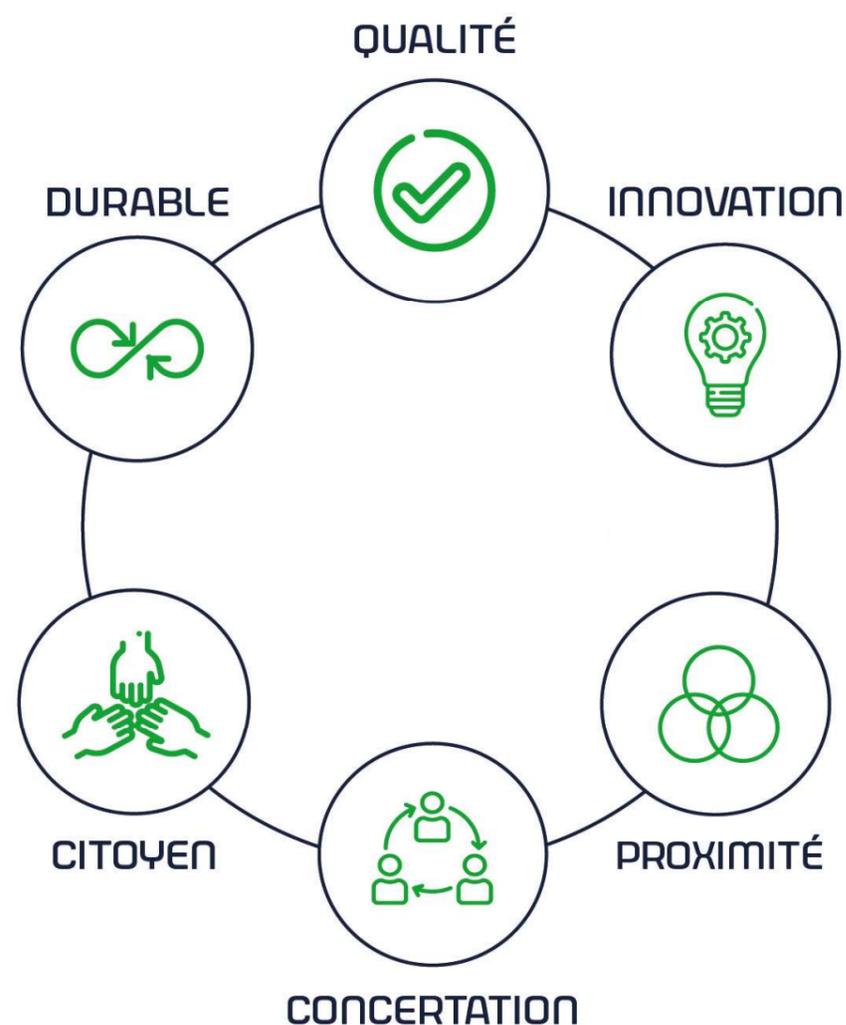
DURABLE



Parc éolien

**Le Souffle
de Beauce**

NOS VALEURS FONDAMENTALES



QUALITÉ :

RP Global est en recherche constante d'une qualité irréprochable dans le développement de ses projets, et ce à toutes les étapes, envers son équipe interne et ses partenaires afin de garantir aux territoires un projet durable et sain.

INNOVATION :

Grâce à son expérience et à la solidité du groupe, RP Global adopte une approche innovante sur les projets développés : nouvelles énergies (photovoltaïque), mix énergétique (photovoltaïque et éolien), concertation adaptée, ...

PROXIMITÉ :

Avec la mise en place d'une équipe projet dédié, du foncier jusqu'à l'exploitation du parc, au plus proche des acteurs du territoire.

CONCERTATION :

C'est par l'acceptabilité qu'un projet gagne en qualité et devient durable. RP Global s'engage sur le territoire à informer régulièrement sur les avancées des projets grâce à des permanences, Comités Locaux de Suivi, réunions d'information, sites internet dédiés et outils digitaux.

CITOYEN :

Pour des projets fédérateurs, liés aux volontés citoyennes, pour contribuer à atteindre les objectifs fixés par l'Etat, et œuvrer pour la transition énergétique des territoires.

DURABLE :

RP Global devient un membre actif des communautés locales sur lesquelles chaque projet s'implante et souhaite ainsi construire un rapport sain et durable avec toutes les parties prenantes.

TABLE DES MATIÈRES

1	Capacités techniques.....	5
1.1	La pré-construction	5
1.2	La construction	6
1.3	Sécurité, qualité, environnement, à tout instant.....	7
1.4	L'exploitation de nos parcs.....	8
1.5	Articulations des principaux intervenants.....	9
1.6	Moyens humains et techniques mis en œuvre	9
2	Capacités financières.....	11
2.1	Capacités financières de RP Global capital.....	11
2.2	Capacités financières du projet.....	11
3	Garanties financières et conditions de remise en état	12
4	Annexes.....	13
4.1	Annexe 1 : Extrait K-Bis de l'établissement principal.....	14
4.2	Annexe 2 : Extrait K-Bis des établissements secondaires	15
4.3	Annexe 3 : Organigramme du groupe	16
4.4	Annexe 4 : Plan d'affaire	17
4.5	Annexe 5 : Attestation actionnaire.....	18
4.6	Annexe 6 : Bilan financier de RPG Capital Group.....	19

1 Capacités techniques

1.1 La pré-construction

RP GLOBAL France assure le suivi de ses projets sur l'intégralité du process. Ainsi, très en amont, le service construction est impliqué dans le développement de chaque projet. Un chargé de mission construction est mis à disposition du chef de projet afin de l'épauler sur certains éléments techniques et préparer le terrain pour fluidifier la passation du projet à travers les différentes étapes clefs.

Ce fonctionnement, très transverse à travers les services, est une volonté forte pour RP Global. Derrière chaque porteur de projet, différentes personnes de différents services avec des compétences complémentaires assistent la phase sensible du développement.

La pré-construction est une compétence internalisée au sein de la société RP Global. Elle implique entre autres : Les études de sol, les études de dimensionnement des fondations, le levé topographique, les mesures acoustiques, les calculs de productivité, les recalages et divisions cadastrales et les choix matériaux/matériels et méthodologie de la construction à venir.

LES ETUDES DE SOL :

L'analyse du terrain supportant les éoliennes est cruciale. Cette étape ne doit pas être négligée et elle doit être réalisée en amont. Assisté d'un géotechnicien indépendant, le chargé de pré-construction met en œuvre une série d'essais in-situ et en laboratoire afin de définir précisément les caractéristiques du terrain. Durant cette étape, des forages sont réalisés sur site, des échantillons sont prélevés, etc.

Capacité portante du sol, absorption de l'eau par le sol, tests d'agressivité des sols, toutes ces données doivent aider au dimensionnement optimal de la fondation.

LES ETUDES DE DIMENSIONNEMENT :

Pour conclure sur la dimension définitive de la fondation, les études de sol doivent être mises en perspective avec les descentes de charge de la turbine. Les calculs sont réalisés par un bureau d'ingénierie indépendant en fonction des critères de soulèvement, du poids de la turbine, des contraintes de fonctionnement et même de la poussée d'Archimède !

LE LEVE TOPOGRAPHIQUE :

La topographie du terrain est aussi importante aux ingénieurs éoliens qu'aux militaires. La bonne connaissance des pentes naturelles du site permet de faire une gestion efficace de l'eau de ruissellement, l'équilibrage des déblais/remblais, la gestion des talus et de réaliser des travaux au plus proche des besoins propres au site.

Le levé topographique est réalisé par un géomètre expert indépendant pour un levé précis et impartial. C'est effectivement, sur cette base, que sont réalisées les divisions cadastrales.

LES MESURES ACOUSTIQUES :

La réglementation française est très stricte lorsqu'il s'agit de l'acoustique d'un projet éolien. Chez RP Global nous portons une attention particulière à respecter la réglementation en vigueur à chaque étape du projet. En éolien, la notion d'émergence de bruit (par rapport au bruit ambiant) est primordiale. RP Global mandate, pour chaque projet, un bureau d'étude acoustique indépendant pour un rapport impartial. Lorsque des émergences de bruit sont mesurées en dehors de la réglementation, l'exploitant du parc doit réduire la vitesse de rotation du rotor ou même arrêter la machine. Ces « bridages » acoustiques sont estimés par calcul en amont du projet. Une campagne de mesure du bruit ambiant est également réalisée en amont. Lorsque le projet est en fonctionnement, nous contrôlons par une campagne de mesure, in situ, l'efficacité des mesures mises en place. Le cas échéant, nous réalisons des ajustements.

Cette étape est suivie par le chargé de mission construction en binôme avec le service développement (pour les mesures amont) et avec le service exploitation (pour les mesures en production). Tous ces services sont internalisés chez RP Global.

LES CALCULS DE PRODUCTIVITE :

L'analyse du terrain porte également sur la mesure du gisement de vent. Dans la majorité des cas, un mât de mesure est installé à un emplacement stratégique du projet. Les données de vents (orientation du vent dominant, force du vent, etc.) sont des critères pris en compte au début de l'établissement du projet.

Plus tard dans le process, le choix du type d'éolienne (puissance, modèle, système de production) est conditionné par l'analyse fine des données de productible. Un bureau d'étude indépendant est mandaté pour réaliser les simulations d'énergie produite en fonction des choix de la turbine.

La priorité pour RP Global est un choix judicieux pour réduire toujours plus leur impact et installer le type d'éolienne le plus adapté au site. La philosophie que nous prônons sur chacun de nos projets n'implique pas l'éolienne la plus grande possible mais simplement un équilibre : réduction des coûts de l'éolien / production optimisée d'énergie renouvelable.



LES RECALAGES ET DIVISIONS CADASTRALES :

L'adaptation du projet dans son environnement est d'une importance capitale. La bonne insertion du projet réside notamment dans son implantation millimétrée sur le territoire. Fort de son expérience, RP Global, connaît, comprend et compose avec les contraintes locales sur chacun de ses projets.

Lors de l'étape du recalage cadastral et des divisions, les enjeux locaux sont au cœur de nos préoccupations à chaque instant. Ainsi, nos process de réalisation, l'organisation de nos travaux et les designs choisis prennent en compte les obligations et les suggestions des différents acteurs du projet : service départemental des voiries pour les accès de site, design des accès et plateformes en accord avec les méthodes de culture de la zone, planning travaux en accord avec les obligations environnementales et culturelles, etc.

1.2 La construction

Depuis ses débuts, RP Global a toujours souhaité internaliser la compétence construction au sein de ses services. Ainsi, le process de construction suit un schéma précis sur chacun de nos projets. La réalisation des travaux peut se résumer en 5 grands pôles :

1. Routes et Plateformes ;
2. Génie Civil ;
3. Câbles ;
4. Poste de Livraison ;
5. Turbines.

Chaque pôle de compétence est réalisé (pour la majorité des cas) par des entreprises différentes avec un enchaînement des tâches très précis à savoir :



Les connexions inter-éoliennes consistent en la mise en place d'un réseau de câblage entre les turbines. Ainsi, cette mission est souvent réalisée en premier. Les éoliennes sont connectées

entre elles par un câble électrique (production et consommation), un câble de fibre optique (communication) et un câble de mise à la terre (pour dissiper la foudre par ex.). Les réseaux peuvent être réalisés plus tard dans le process puisqu'ils passent majoritairement à travers champs. Ainsi, si besoin, cette étape peut être adaptée par rapport aux cultures et à la saisonnalité du lieu. Les réseaux sont enterrés à 1,20 m de profondeur.



La réalisation des routes et plateformes correspond à rendre le site accessible pour les étapes suivantes. Nous privilégions les pistes existantes, cependant le cas échéant, nous pouvons également créer des accès de toutes pièces. Durant cette étape, les chemins sont travaillés de manière à obtenir une largeur de 5 m et une résistance suffisante pour soutenir les convois éoliens.

Lors du travail sur les routes du site, RP Global s'engage à appliquer une charte qualité/environnement imposant la méthodologie suivante :

- o La couche de roulement (partie supérieure de la chaussée) sera identique à l'initiale ;
- o En cas d'absence de couche de roulement, la création sera réalisée en matériau granulaire ;
- o La méthodologie de renforcement de la structure implique l'utilisation du terrain en place ou l'apport de matériaux granulaires provenant de carrières locales.

Cela se traduit par les exemples suivants :

- o Remplacement d'une piste enrobée par une piste plus résistante également en enrobé ;
- o Remplacement d'une piste enherbée par une piste en matériau granulaire ;
- o Renforcement de la piste par un traitement de la terre en place avec chaux/ciment.

Lorsque la méthode chaux/ciment est impossible, le matériau granulaire provient d'une carrière locale.

A l'achèvement des pistes et plateformes, l'étape suivante consiste en la réalisation des travaux de génie civil. Ainsi, le confortement de sol est réalisé (pieux, inclusions rigides ou substitution). Puis le ferrailage est réalisé avant le bétonnage du massif. L'étape final consiste au remblaiement de l'excavation.

Quelques chiffres clé sur les fondations :

- o Dimensions comprises 16 et 25 m de diamètre ;
- o Volume compris entre 400 et 800 m³ de béton ;

- Profondeur de la fondation : autour de 3 m ;
- Poids d'aciers du ferrailage : compris entre 40 et 70 T.



Lorsque la mission du génie civil s'achève, les pistes (du site précédemment réalisé) sont fortement dégradées par le passage des convois (béton & acier). Ainsi, les pistes sont remises en état durant un travail beaucoup plus court que leur création mais néanmoins nécessaire. Cette phase est également le moment adéquat pour les derniers ajustements avant la livraison des composants de l'éolienne.

Le site éolien est ainsi prêt à recevoir les composants de l'éolienne. La phase « turbine » se divise en plusieurs sous-missions telles que : livraison, grutage, assemblage, raccordement, mise sous tension, contrôle, etc.

L'éolienne est livrée par convois exceptionnels : tronçons de tour (4 à 5), pales (3), nacelle, hub (nez du rotor), cellules électriques et parfois une boîte de vitesse ou un rotor. Les composants sont grutés et assemblés sur site. Il faut approximativement 3 jours pour gruter tous les composants et 1 mois d'assemblage, de mise en service et tests avant de considérer la turbine en phase de production.

Lorsque la mise en service des turbines est réalisée, les travaux de remise en état du site interviennent. Les éoliennes injectent de l'énergie sur le réseau et il est temps pour les équipes de construction de laisser place à l'équipe d'exploitation. Avant cette passation cruciale dans la durée de vie d'un projet, les routes et plateformes doivent être remises en état.

En effet, la circulation des convois endommage les pistes et les plateformes. Ces éléments sont remis au propre. Les surlargeurs dans les virages sont démantelées et les dernières finitions sont apportées au site.

L'objectif premier pour RP Global est de livrer à l'exploitation et aux autorités locales un site fonctionnel et dans le meilleur état possible.

Le poste de livraison est un bâtiment installé sur tout projet éolien, notre projet en compte deux (Le Souffle de Beauce 1 et Le Souffle de Beauce 2) qui mesurent chacun 27 m² (3 x 9 m). Ce

bâtiment accueille l'ordinateur de supervision du parc, le compteur électrique, etc. Ce bâtiment est la limite entre le réseau publique (ENEDIS) et le réseau privé (RP Global). Le bâtiment est la plupart du temps préfabriqué en usine. Ainsi, les travaux sur site ne durent que quelques heures (grutage et raccordement des réseaux). Le bâtiment peut arriver à différentes étapes du projet (ne fait pas partie du chemin critique du planning) mais l'essentiel est de l'avoir lors de la mise en production.



1.3 Sécurité, qualité, environnement, à tout instant

SECURITE:

La sécurité est un volet toujours très plébiscité chez les développeurs éoliens mais pour RP Global ce n'est pas qu'un élément de langage. Lors de la construction, un organisme indépendant (Apave, Dekra, Socotec par ex.) missionne un agent responsable du suivi du projet (C SPS), cette mission étant une obligation légale pour les projets de moyenne et grande envergure. Cependant, RP Global a toujours souhaité aller plus loin dans la démarche. Ainsi, notre politique HSE inclus également une deuxième mission : La mission « prévention », assurée par un organisme indépendant mais un interlocuteur différent du précédent.

La mission « prévention » est plus stricte que le minimum légal. Elle encadre les travaux mais effectue de la prévention des risques, des ¼ d'heure sécurité, met en place des process et travaille de concert avec tous les acteurs du projet. Après tout, il a toujours été de l'intérêt du maître d'ouvrage de s'investir dans la sécurité. Pour RP Global, cela a toujours paru comme une évidence.

QUALITE:

Le bâtiment, les travaux publics, les ouvrages d'art, les parcs éoliens, les règles de l'art s'appliquent à chaque étape du projet. En plus des contrôles obligatoires normés par les différentes réglementations de la construction, nous avons mis en place des process très complets pour le suivi d'un projet dans ses moindres détails. Les successions de tâches sont ponctuées de points d'arrêts puis de contrôles et de validations indépendantes. Les entreprises sont sélectionnées sur le sérieux de leur travail et non pas uniquement sur le critère du prix. RP

Global a toujours souhaité maintenir une relation de confiance sur le long terme avec ses partenaires.

ENVIRONNEMENT :

La problématique environnementale est la raison même de la création d'un parc éolien. Durant l'étape de la construction, des procédures de revalorisation des déchets sont mises en place : les déchets du quotidien sont triés, les matériaux DIB, acier, produits dangereux sont revalorisés ou retraités dans des usines spécialisées.

La bonne exécution du respect des règles environnementales est une priorité pour nous également. La pollution des eaux, des sols, la protection des espèces, etc... sont des missions au cœur de nos priorités. RP Global a toujours mais également continuera toujours de mandater un écologue pour le suivi de ses projets.

1.4 L'exploitation de nos parcs

RP GLOBAL France assure le suivi des parcs éoliens après leur mise en service. Mis en place à l'origine pour exploiter et suivre le fonctionnement des ses propres parcs éoliens, le service exploitation, assuré par une équipe dédiée, réalise aussi ces tâches pour le compte d'autres propriétaires de parcs éoliens ne disposant pas de cette compétence ; actuellement pour 24 éoliennes implantées dans les départements du Nord (59) et des Deux-Sèvres (79), pour un total de 71 MW.

L'équipe s'assure du bon fonctionnement et du bon état des parcs sous sa responsabilité, dans le respect :

- o De la sécurité des personnes et des sites d'implantations des éoliennes ;
- o Des lois et réglementations ;
- o Des valeurs portées par la société RP GLOBAL.

RP Global assure ainsi :

LA GESTION TECHNIQUE DES SITES :

- o Surveillance à distance des parcs 7j/7 et astreinte 24h/24h (HTA) ;
- o Suivi des interventions et maintenances des éoliennes et de l'installation électrique haute tension/basse tension ;
- o Mise en place de systèmes techniques (DEIE, système de contrôle, anti-intrusion, matériel de supervision).

LA GESTION DU RACCORDEMENT AU RESEAU :

- o Nous sommes les interlocuteurs auprès d'ENEDIS, EDF et SICAIE-Oise. Inscrits dans la convention d'exploitation ;
- o Personnel formé aux manœuvres de couplage/découplage du réseau haute tension (à distance, manuellement) ;
- o Gestion et facturation mensuelle de l'électricité produite.

LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE :

- o Gestion des contrats de maintenance avec le constructeur des éoliennes ;
- o Organisation des maintenances des installations annexes aux éoliennes (poste de livraison électrique, filtres) ;
- o Rapports et synthèses mensuels et annuels (performances, compteurs, pertes, disponibilité...).

LA RELATION LOCALE :

- o Relation auprès des administrations, services publics, propriétaires, exploitants agricoles, élus, etc... ;
- o Réponses DICT (gestionnaire du réseau interne HTA enfoui) ;
- o Gestion des baux, loyers, indemnités et garanties de démantèlement.

LE SUIVI ICPE (SECURITE ET ENVIRONNEMENT) :

- o Suivi de l'impact acoustique (état des pales, paramétrages des bridages, etc.) et du balisage aérien ;
- o Rédaction des plans de prévention ; interlocuteur du SDIS ;
- o Organisation et suivi des mesures environnementales (oiseaux, chauve-souris, paysage, réception TV) ;
- o Organisation et suivi de l'entretien des accès, plates-formes et espaces verts ;
- o Organisation des inspections réglementaires (palans, échelles, élévateurs, équipements électriques, extincteurs).

Cette liste est loin d'être exhaustive étant donné les spécificités de chaque site ; ce qui impose une disponibilité et une flexibilité particulière propre à la maintenance/exploitation.

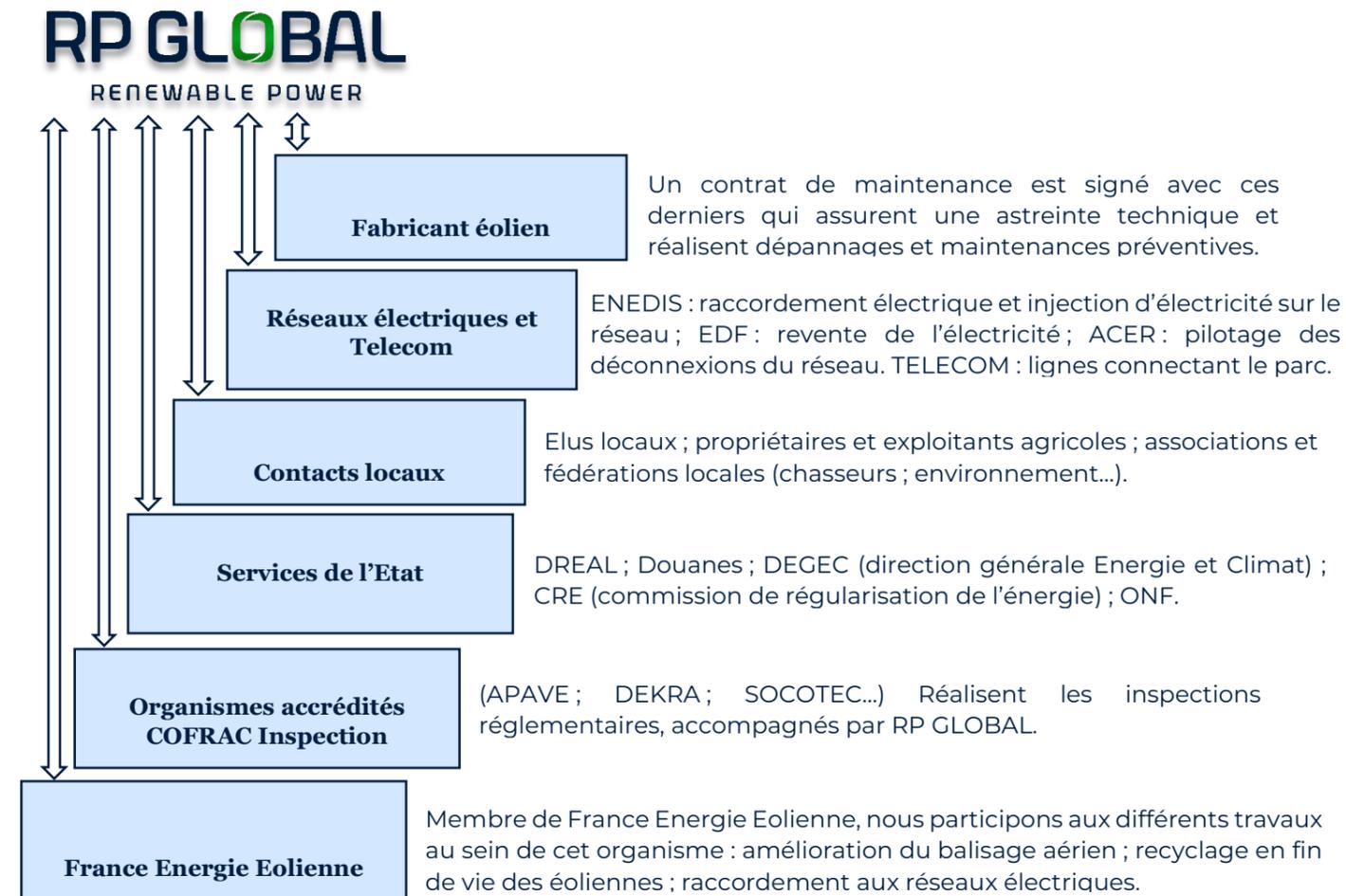
Les personnels sont issus de formations techniques et scientifiques (ingénieurs et techniciens compétents dans les domaines électrotechnique, mécanique, mesures de vent, génie civil...). RP GLOBAL étant un groupe familial présent dans plusieurs pays ; nous n'hésitons pas à partager nos expériences et à faire appel aux compétences de nos collègues de l'étranger.



Implantations du groupe RP GLOBAL dans le monde

1.5 Articulations des principaux intervenants

RP GLOBAL France est l'interlocuteur privilégié des principaux acteurs en relation avec le parc éolien.



1.6 Moyens humains et techniques mis en œuvre

Les éoliennes sont à l'écart des zones urbanisées et ne nécessitent pas de présence permanente de personnel. Nous sommes néanmoins présents physiquement, au minimum, une fois par mois sur chaque site. Dans tous les cas, chaque fois qu'une présence humaine est requise. Les accompagnements sont réalisés par du personnel RP GLOBAL. A ce titre, ce personnel est formé :

- Aux risques électriques (habilitations haute tension) ;
- Aux risques du travail en hauteur (port du harnais et évacuation d'urgence d'une éolienne).

La société **ALPIC** atteste que >>>

Nom: [REDACTED] Prénom: [REDACTED]

Employé par: **RP GLOBAL FRANCE**

Fonction: [REDACTED]

Date Formation: [REDACTED] Durée (H): 14

Intitulé: **Travail en hauteur sur éolienne et évacuation**

...est apte à assurer sa sécurité conformément à la formation notée ci-dessus

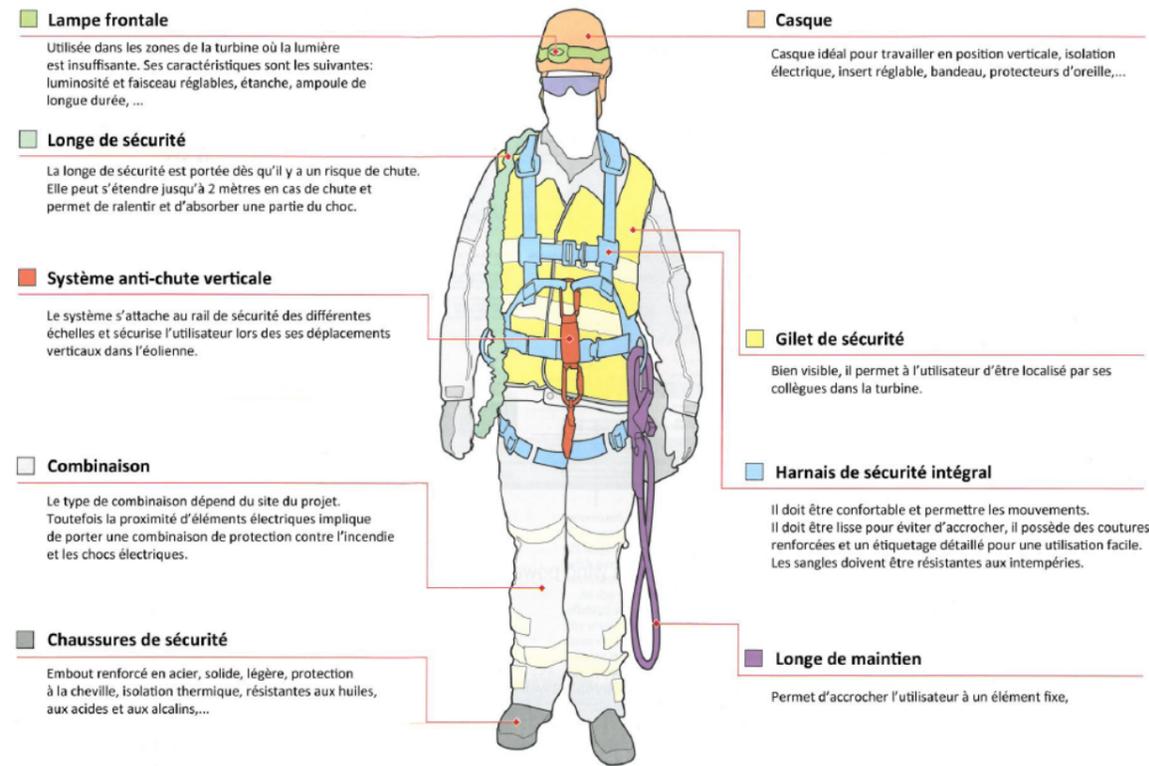
Signature du titulaire: [REDACTED]

ALPIC services éoliens en France
100 Rue de la République - 45000 Orléans
Tél: +33(0)239 76 11 38 30 Fax: +33(0)239 76 11 11 95
www.alpic.fr

Art. R4323-10 du code de travail: la formation au port d'un E.P.I. doit être renouvelée aussi souvent que nécessaire.



Le personnel est, en outre, équipé de tous les EPI nécessaires :



Connexion à distance avec le parc éolien :

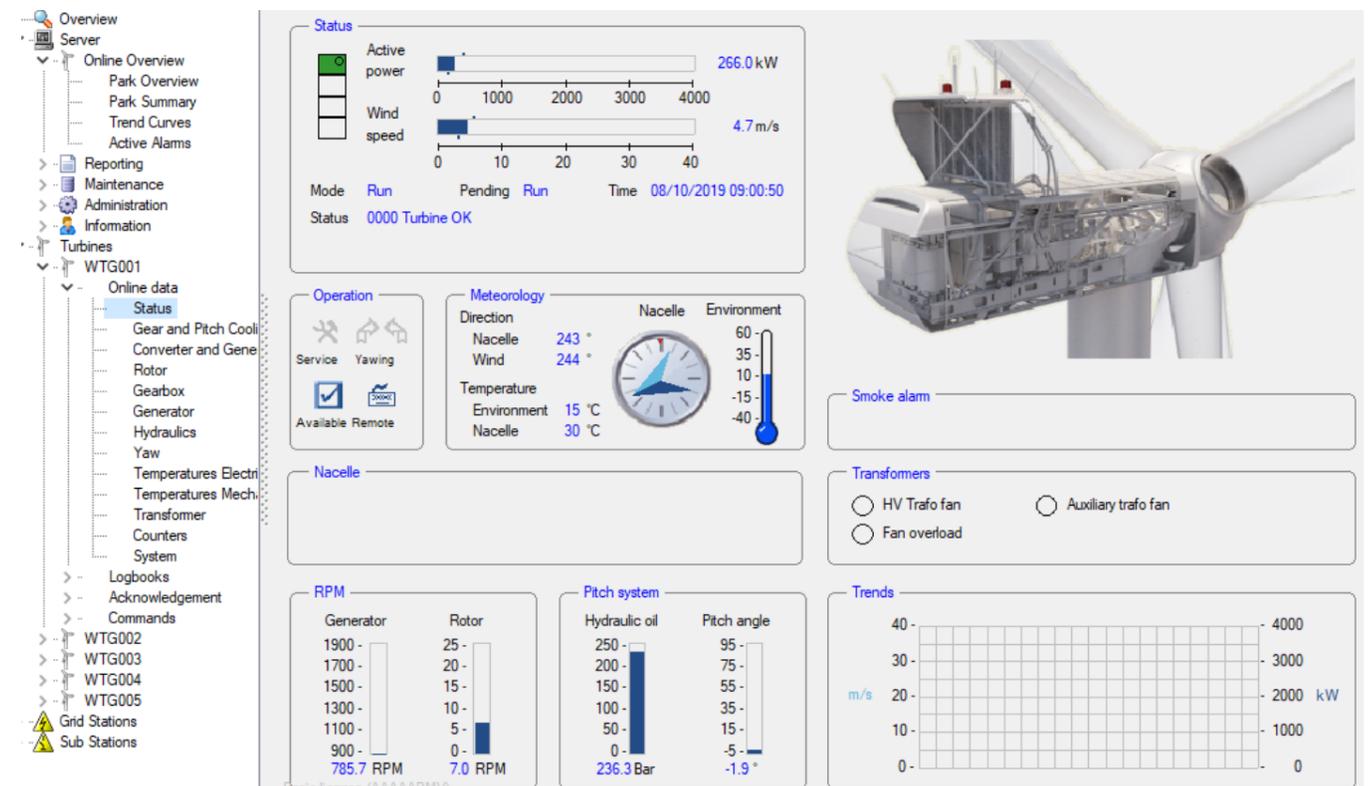


Situation en temps réel d'un parc éolien, production, vitesse du vent et de rotation, orientation, statut des machines, alarmes, etc.

Les éoliennes ainsi que le poste de livraison électrique sont surveillées et pilotées à distance : des lignes ADSL sont installées et permettent une connexion 24h/24 ; 7j/7. Il est possible de voir le fonctionnement du parc en temps réel, d'arrêter et de redémarrer les machines à distances et d'agir sur certains paramètres à distance.

Il permet également de relancer aussitôt les éoliennes si les paramètres requis sont validés et les alarmes traitées.

C'est notamment le cas lors des arrêts de l'éolienne par le système normal de commande (vent fort, température extérieure trop élevée ou trop basse, perte du réseau public...).



Statut d'une éolienne, production, vitesse du vent et de rotation, orientation, etc.

2 Capacités financières

La SARL « Le Souffle de Beauce », société à responsabilité limitée à associé unique, au capital de 20 000 € dont l'extrait K-Bis est joint en annexe est une filiale RP Global ENERGY GmbH elle-même filiale de RP Global Capital, et a été spécifiquement constituée pour la construction et l'exploitation de 6 éoliennes et 2 postes de livraison sur les communes de Logron et Dangeau :

- Le Souffle de Beauce 1 : est constitué de 3 éoliennes et 1 poste de livraison à Logron ;
- Le Souffle de Beauce 2 : est constitué de 3 éoliennes et 1 poste de livraison à Logron et Dangeau.

La société « Le Souffle de Beauce » est domiciliée à ce jour : 96 Rue Nationale 59000 LILLE. Elle est représentée par son gérant M. Pierre Muller.

La société n'ayant pas de structure propre (moyens techniques et humains), une série de contrats permet d'assurer la construction et l'exploitation du parc éolien :

- Construction : contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage passé entre la SARL « Le Souffle de Beauce » et RP Global France (le contrat sera établi avant la construction) ;
- Contrat VRD (génie civil et électrique) avec RP Global France (le contrat sera établi avant la construction) ;
- Maintenance des éoliennes : contrat passé avec le fournisseur ;
- Maintenance du site (hors éolienne) : contrat passé avec RP Global France ;
- Supervision du site, respect des impératifs liés à la réglementation ICPE et de sécurité : contrat passé avec RP Global France ;
- Entretien des espaces verts : contrat passé avec une entreprise locale.

RP Global France, est une Société à Responsabilité Limitée, elle-même filiale de RP-Global Energy, qui développe, construit et exploite des projets de production d'électricité à base d'énergie renouvelable en France depuis plus de 12 ans. La société est représentée par son Gérant, Mr Pierre Muller.

Ainsi, pour le montage financier du projet éolien, la SARL « Le Souffle de Beauce » s'appuie sur les structures et les capacités financières du groupe RP Global Capital GmbH.

2.1 Capacités financières de RP Global capital

RP Global Capital GmbH, Comme vu précédemment, est un producteur d'électricité indépendant intervenant en hydro-électricité, en éolien et en photovoltaïque. Sa particularité est de développer ses propres projets et de les amener aux niveaux des autorisations ainsi que de la construction puis de la production d'électricité. Le groupe est présent dans plusieurs pays : Autriche, Allemagne, France, Portugal, Espagne, Serbie, Pologne, Tanzanie, Croatie, Pérou, Sénégal et Argentine.

L'organigramme complet de RP Global Capital GmbH ainsi que les résultats financiers consolidés de la structure en 2020 sont présentés en annexes.

Quelques chiffres clés du Groupe RP Global Capital GmbH (2021) :

- Chiffres d'affaires 2021 : 38,7 Millions €
- Total des Actifs : 226 Millions €
- Liquidité disponible : 31,7 Millions €
- Capital Social : 25 Millions €
- Résultats Net 2021 : 12 Millions €

2.2 Capacités financières du projet

Le mode de financement des parcs éoliens est une des premières caractéristiques de la profession. La quasi-totalité des projets éoliens fait l'objet d'un financement de projet. Ce type de financement est un financement sans recours basé sur la seule rentabilité du projet. La banque qui accorde le prêt considère ainsi que les flux de trésoreries futurs sont suffisamment sûrs pour rembourser l'emprunt en dehors de toute garantie fournie par les actionnaires du projet. Or ce type de financement de projet n'est possible que si la société emprunteuse n'a pas d'activités extérieures au projet. C'est la raison pour laquelle une société ad hoc comme « Le Souffle de Beauce » est créée pour chaque projet éolien. Cette société de projet n'a généralement pas de personnel mais est en relation contractuelle avec les entreprises qui assureront l'exploitation et la maintenance du parc.

Pour autant, lors d'un financement de projet, la banque prêteuse estime que le projet porte un risque très faible de défaillance ; c'est la raison pour laquelle elle accepte de financer 80 % des coûts de construction. En effet, dans le cas d'une centrale éolienne, des études de vent sont systématiquement menées pour déterminer le productible et un appel d'offre fixe pour 20 ans, avec un système de complément de rémunération, le prix de vente de l'électricité. Le chiffre d'affaires de la société est donc connu dès la phase de conception du projet avec un niveau d'incertitude extrêmement faible, une fois l'appel d'offre tarifaire effectué.

Le calendrier de l'investissement et des charges financières constitue une autre spécificité de la profession. En effet, la totalité de l'investissement est réalisée avant la mise en service de l'installation. Les charges d'exploitations sont très faibles par rapport à l'investissement initial et très prévisible dans leur montant et dans leur récurrence. On estime en effet que sur un parc standard les charges d'exploitation, taxes comprises, s'élèvent à environ 28% du chiffre d'affaires annuel. La difficulté, pour l'exploitant éolien, consiste donc à réaliser l'investissement initial et non à assurer une assiette financière suffisante pour l'exploitation car celle-ci est garantie par les revenus des parcs

La capacité à financer l'investissement initial est donc une preuve suffisante de la capacité financière de la société. Par ailleurs, le Conseil d'Etat (CE, 23 juin 2004, n°247626, GAEC de la Ville au Gichou) définit les capacités techniques et financières comme celles nécessaires à « assumer l'ensemble des obligations susceptibles de découler du fonctionnement, de la cessation éventuelle de l'exploitation et de la remise en état du site au regard des intérêts mentionnés à l'article L. 511-1 ». L'analyse des capacités techniques et financières ne se concentrera donc pas sur la construction du parc éolien. Le financement est conditionné à l'obtention des autorisations par la société de projet. Une société de projet ne peut donc justifier, au moment du dépôt de la demande, de l'engagement financier ferme d'un établissement bancaire. Ainsi, si la capacité de réaliser l'investissement initial est une preuve importante de la capacité financière nécessaire à son exploitation, celle-ci ne peut être rapportée qu'après l'obtention de l'autorisation. Pour autant, le risque est très faible, car si le pétitionnaire n'a pas la capacité à réaliser l'investissement initial, le parc ne sera jamais construit et donc jamais exploité.

PLAN D'AFFAIRE

Comme nous venons de le développer, une étude de vent a été menée durant plusieurs mois sur les projets Le Souffle de Beauce 1 et 2, ce qui nous a permis de pouvoir élaborer un plan d'affaire prévisionnel, joint en annexe, dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

- Nombre d'éoliennes : 6 (cumul Le Souffle de Beauce 1 et 2)
- Production : 64,1 GWh/an
- Montant des investissements : **39 312 000 €**
- Tarif Appel d'offre : 70 €/MWh
- Financement : 80 % dette bancaire / 20 % fonds propres actionnaire
- Durée de l'emprunt : 20 ans

Les conditions de financement ne seront connues qu'après l'obtention des autorisations et des contrats d'achat. Les marchés financiers sont changeants. En conséquence, le plan financier présenté est basé sur des conditions moyennes actuelles.

FINANCEMENT DU PROJET

La société RP Global Capital GmbH s'engage à assister financièrement la société « Le Souffle de Beauce » pour la construction et de l'exploitation du parc éolien (voir engagement en Annexe).

3 Garanties financières et conditions de remise en état

En application des articles L514-46 et R515-101 et suivant du code de l'environnement relatifs aux installations classées pour la protection de l'environnement utilisant l'énergie mécanique du vent, la société « Le Souffle de Beauce » doit produire à la mise en service du parc éolien la preuve de la constitution des garanties financières.

Un nouvel arrêté a mis à jour ces conditions : « Arrêté du 22 juin 2020 portant modification des prescriptions relatives aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à autorisation au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement ».

Le montant initial des garanties financières est :

- Pour Le Souffle de Beauce 1, au maximum de 360 000 € soit 120 000 € par éolienne (modèle de 4,8 MW) ;
- Pour Le Souffle de Beauce 2, au maximum de 275 625 € soit 91 875 € par éolienne (modèle de 3,675 MW).

La valeur exacte sera fixée lors de l'arrêté préfectoral d'autorisation.

Conformément à l'article 3 de l'arrêté du 26 Aout 2011 modifié par l'arrêté du 22 juin 2020, le montant de la garantie financière sera réactualisé tous les cinq ans conformément à la formule de l'arrêté.

En complément, il est rappelé qu'en application de l'article R553-3 du code de l'environnement, en cas de défaillance de la société de projet « Le Souffle de Beauce », la société mère est responsable de son démantèlement et de la remise en état du site.

Ainsi, la garantie quant à la capacité financière de la société « Le Souffle de Beauce » à assurer le démantèlement du parc se situe à trois niveaux ; le cautionnement de l'assurance, un provisionnement des coûts de travaux durant l'exploitation, et enfin la responsabilité de la maison mère.

CONDITIONS DE REMISES EN ETAT

La société « Le Souffle de Beauce » s'engage à respecter les modalités de remise en état des terrains en fin d'exploitation selon l'Arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à autorisation au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement, modifié par l'arrêté du 10 décembre 2021.

Le maître d'ouvrage respectera également les conditions particulières et les engagements pris auprès des communes, des propriétaires et exploitants agricoles afin que le démantèlement des

fondations des éoliennes se fasse sur la totalité de la profondeur de la fondation, considérant que celle-ci s'entend par le massif poids et hors des améliorations de sol.

Conformément à la réglementation en vigueur, les propriétaires concernés par les équipements du projet ont signé un avis de remise en état des terrains, qui sont joints au dossier administratif de la demande d'autorisation environnementale unique.

4 Annexes

Annexe 1 : Extrait K-Bis de l'établissement principal

Annexe 2 : Extrait K-Bis des établissements secondaires

Annexe 3 : Organigramme du groupe

Annexe 4 : Plan d'affaire

Annexe 5 : Attestation actionnaire

Annexe 6 : Bilan financier de RPG Capital Group

4.1 Annexe 1 : Extrait K-Bis de l'établissement principal

Greffé du Tribunal de Commerce de Lille Métropole
445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing CEDEX

N° de gestion 2021B00898

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
à jour au 25 février 2021

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro 894 487 230 R.C.S. Lille Métropole
Date d'immatriculation 25/02/2021

Dénomination ou raison sociale **Le Souffle de Beauce**
Forme juridique Société à responsabilité limitée (Société à associé unique)
Capital social 20 000,00 Euros

Adresse du siège 96 rue Nationale 59000 Lille

Durée de la personne morale Jusqu'au 24/02/2120

Date de clôture de l'exercice social 31 décembre

Date de clôture du 1er exercice social 31/12/2021

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Gérant

Nom, prénoms MULLER Pierre
Date et lieu de naissance Le 03/05/1954 à Lille (59)
Nationalité Française
Domicile personnel 26C hameau de l'Aventure 59480 Illies

Gérant

Nom, prénoms GARFIAS Diego
Date et lieu de naissance Le 09/05/1967 à Santiago (CHILI)
Nationalité Autrichienne
Domicile personnel 5/2/1 Schwarzenbergplatz 1030 Vienne (Autriche)

Gérant

Nom, prénoms RODRIGUEZ GARCIA Jorge
Date et lieu de naissance Le 04/07/1973 à Oviedo (ESPAGNE)
Nationalité Espagnole
Domicile personnel 5 Izda 12 Paseo de la Habana 28036 Madrid (Espagne)

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement 96 rue Nationale 59000 Lille

Activité(s) exercée(s) Aménagement, développement et exploitation d'un site situé à Flacey et à Logron sur lequel seront édifiées des éoliennes.

Date de commencement d'activité 01/01/2021

Origine du fonds ou de l'activité Création

Mode d'exploitation Exploitation directe

Le Greffier



R.C.S. Lille Métropole - 25/02/2021 - 09:30:51

4.2 Annexe 2 : Extrait K-Bis des établissements secondaires

Greffes du Tribunal de Commerce de Chartres
22 Boulevard Chasles
CS 40229
28008 CHARTRES CEDEX

N° de gestion 2021B00253

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION SECONDAIRE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 12 mars 2021

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro 894 487 230 R.C.S. Lille Métropole
Dénomination ou raison sociale **Le Souffle de Beauce**
Forme juridique Société à responsabilité limitée (Société à associé unique)
Adresse du siège 96 Rue Nationale 59000 Lille

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITÉ ET A L'ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE

Date d'immatriculation 12/03/2021
Adresse de l'établissement Pièces de l'Echarbot Parcelle YD 17 28200 Logron
Activité(s) exercée(s) Aménagement, développement et exploitation d'un site situé à Flacey et à Logron sur lequel seront édifiées des éoliennes.
Date de commencement d'activité 01/01/2021
Origine du fonds ou de l'activité Création
Mode d'exploitation Exploitation directe

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX AUTRES ÉTABLISSEMENTS DANS LE RESSORT

Adresse de l'établissement Les Noues Parcelle YL 25 28200 Logron
Activité(s) exercée(s) Aménagement, développement et exploitation d'un site situé à Flacey et à Logron sur lequel seront édifiées des éoliennes.
Date de commencement d'activité 01/01/2021
Origine du fonds ou de l'activité Création
Mode d'exploitation Exploitation directe

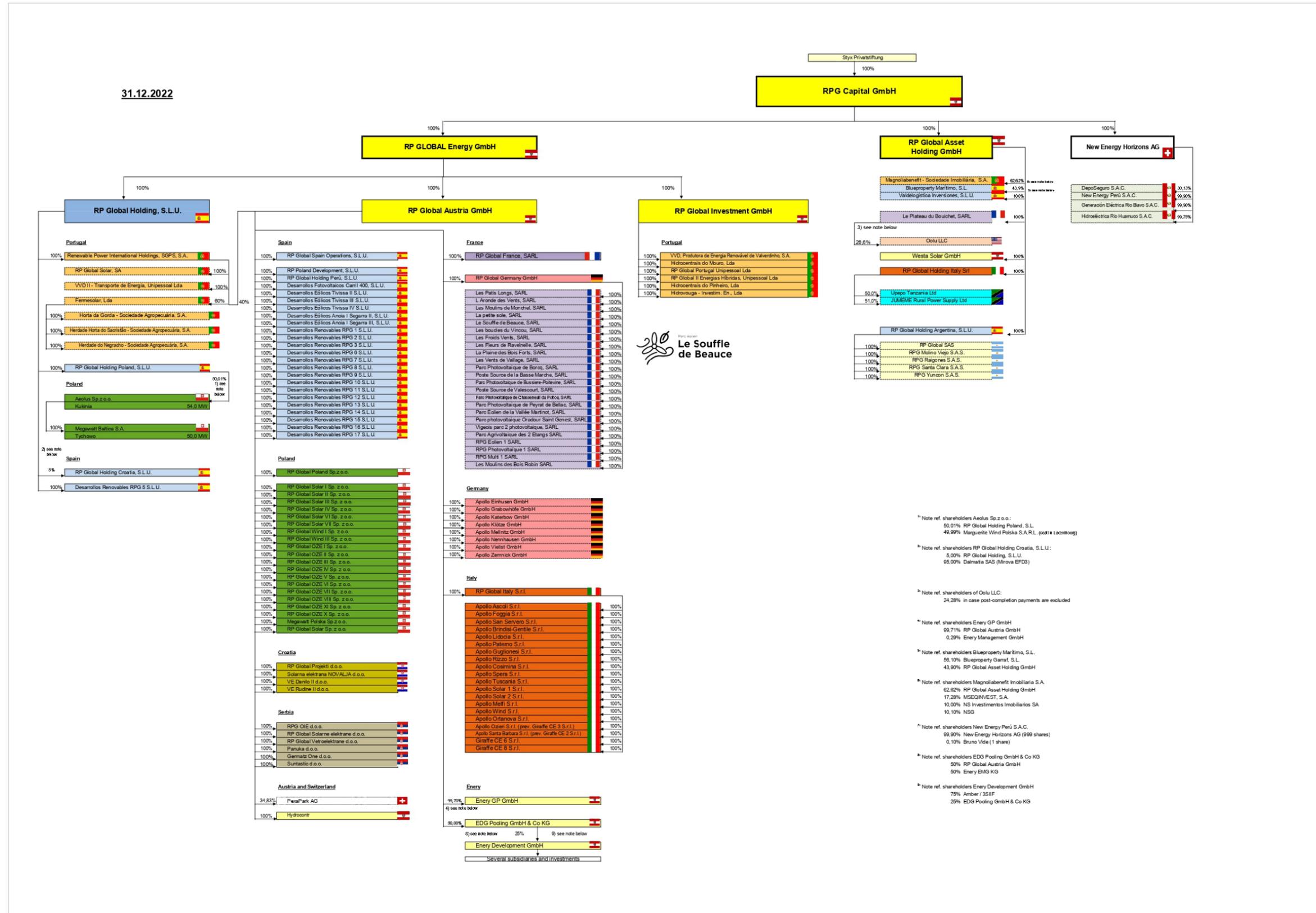
Adresse de l'établissement La Vigne à Chereau Parcelle ZD 6 28800 Flacey
Activité(s) exercée(s) Aménagement, développement et exploitation d'un site situé à Flacey et à Logron sur lequel seront édifiées des éoliennes.
Date de commencement d'activité 01/01/2021
Origine du fonds ou de l'activité Création
Mode d'exploitation Exploitation directe

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

4.3 Annexe 3 : Organigramme du groupe



4.4 Annexe 4 : Plan d'affaire

Le Souffle de Beauce 1 & 2 Plan d'affaires - 3 x N133 4,8 MW - 3 x V126 3,6 MW

Caractéristiques

Unité	Nb éoliennes	Puissance installée	Productible	Montant immobilisé	Montant immobilisé
	unités	en MW	en heures éq.	en EUR/kW	en EUR
Parc Le Souffle de Beauce 1	3	4,80	2 745	1 560	22 464 000
Parc Le Souffle de Beauce 2	3	3,60	2 745	1 560	16 848 000

Tarif éolien Appel d'offre (€/MWh)	70,00
Coefficient L	35,00%
Taux	4,00%
Durée prêt	20,00
% de fonds propres	20%

Compte d'exploitation	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Chiffre d'affaires		4 842 180	4 870 991	4 899 973	4 929 128	4 958 457	4 987 959	5 017 638	5 047 493	5 077 525	5 107 736	5 138 128	5 168 699	5 199 453	5 230 390	5 261 511	5 292 817	5 324 309	5 355 989	5 387 857	5 419 914
Charges d'exploitation		1 621 771	1 756 358	1 682 992	1 714 442	1 746 500	1 931 754	1 943 792	1 980 373	2 017 665	2 081 482	2 235 988	2 278 247	2 355 424	2 393 067	2 410 016	2 533 780	2 581 871	2 661 013	2 680 882	2 731 838
dt frais de maintenance																					
dt autres charges d'exploitation																					
Montant des impôts et taxes hors IS																					
Excédent brut d'exploitation	0	3 220 409	3 114 633	3 216 982	3 214 686	3 211 956	3 056 205	3 073 846	3 067 119	3 059 860	3 026 255	2 902 140	2 890 453	2 844 029	2 837 323	2 851 495	2 759 036	2 742 438	2 694 976	2 706 975	2 688 076
Dotations aux amortissements		1 123 200	1 123 200	1 123 200	1 123 200	1 123 200	1 123 200	1 123 200	1 123 200	1 123 200	1 123 200	1 123 200	1 123 200	1 123 200	1 123 200	1 123 200	1 123 200	1 123 200	1 123 200	1 123 200	1 123 200
Provision démantèlement	635 625 €	31 781	31 781	31 781	31 781	31 781	31 781	31 781	31 781	31 781	31 781	31 781	31 781	31 781	31 781	31 781	31 781	31 781	31 781	31 781	31 781
Résultat d'exploitation	0	2 065 428	1 959 651	2 062 000	2 059 705	2 056 975	1 901 224	1 918 865	1 912 138	1 904 879	1 871 273	1 747 158	1 735 472	1 689 048	1 682 341	1 696 514	1 604 055	1 587 456	1 539 994	1 551 994	1 533 095
Frais financiers		718 848	682 906	646 963	611 021	575 078	539 136	503 194	467 251	431 309	395 366	359 424	323 482	287 539	251 597	215 654	179 712	143 770	107 827	71 885	35 942
Résultat courant avant IS	0	1 346 580	1 276 746	1 415 037	1 448 684	1 481 897	1 362 088	1 415 671	1 444 887	1 473 570	1 475 907	1 387 734	1 411 990	1 401 508	1 430 745	1 480 859	1 424 343	1 443 687	1 432 167	1 480 109	1 497 152
Montant de l'impôt sur les sociétés	25,00%			353 759	362 171	370 474	340 522	353 918	361 222	368 392	368 977	346 934	352 997	350 377	357 686	370 215	356 086	360 922	358 042	370 027	374 288
Résultat net après impôt	0	1 346 580	1 276 746	1 061 278	1 086 513	1 111 423	1 021 566	1 061 753	1 083 665	1 105 177	1 106 930	1 040 801	1 058 992	1 051 131	1 073 058	1 110 645	1 068 257	1 082 765	1 074 125	1 110 082	1 122 864
Capacité d'auto-financement	0	2 469 780	2 399 946	2 184 478	2 209 713	2 234 623	2 144 766	2 184 953	2 206 865	2 228 377	2 230 130	2 164 001	2 182 192	2 174 331	2 196 258	2 233 845	2 191 457	2 205 965	2 197 325	2 233 282	2 246 064
Flux de remboursement de dette		898 560	898 560	898 560	898 560	898 560	898 560	898 560	898 560	898 560	898 560	898 560	898 560	898 560	898 560	898 560	898 560	898 560	898 560	898 560	898 560
Flux de trésorerie disponible	0	1 571 220	1 501 386	1 285 918	1 311 153	1 336 063	1 246 206	1 286 393	1 308 305	1 329 817	1 331 570	1 265 441	1 283 632	1 275 771	1 297 698	1 335 285	1 292 897	1 307 405	1 298 765	1 334 722	1 347 504
Flux de trésorerie cumulée		1 571 220	3 072 605	4 358 523	5 669 676	7 005 739	8 251 945	9 538 338	10 846 643	12 176 461	13 508 031	14 773 472	16 057 104	17 332 875	18 630 574	19 965 858	21 258 756	22 566 161	23 864 926	25 199 648	26 547 152

Les charges d'exploitation comprennent l'ensemble des charges courantes encourues pendant la phase d'exploitation, notamment les loyers, les assurances, les frais de maintenance et de réparation, les coûts de gestion technique et administrative et les frais liés au respect des différentes obligations réglementaires comme, par exemple, la constitution des garanties pour démantèlement et les suivis environnementaux.

4.5 Annexe 5 : Attestation actionnaire

RPG Capital GmbH

1030 WIEN, Austria, Schwarzenbergplatz 5/2/1

Tel : +43(0) 1 710 21 18 – Fax : +43 (0) 1 710 21 18 – 16

ATTESTATION ACTIONNAIRE

Je, soussigné, Gerhard Matzinger, Managing director de la société RPG Capital GmbH, Schwarzenbergplatz 5, Vienne (Autriche) enregistrée sous le numéro 273275a et au capital de 25 000 000 €, elle-même actionnaire de la société RP GLOBAL Energy GmbH enregistrée sous le numéro 100665m Schwarzenbergplatz 5, Vienne (Autriche), elle-même actionnaire à 100% de la société RP GLOBAL Holding S.L.U. enregistrée sous le numéro B844774629, elle-même actionnaire à 100% de la société RP GLOBAL Germany GmbH enregistrée en Allemagne sous le numéro HRB 137181 et domiciliée Ivo Hauptmann Ring, 22156 Hambourg (Allemagne), elle-même actionnaire à 100% de la SARL :

- Le Souffle de Beauce, société immatriculée au RCS de Lille sous le numéro 894 487 230, parc éolien, domiciliée au 96 rue Nationale - 59000 Lille (France)

Déclare que la société RPG Capital GmbH interviendra auprès de la société « Le Souffle de Beauce » en appui, assistance et financement lors de la construction et de l'exploitation du parc éolien.

Fait à Vienne, le 08 mars 2021

Gerhard Matzinger

RPG Capital GmbH

Managing director

4.6 Annexe 6 : Bilan financier de RPG Capital Group

Consolidated Financial Statements of RPG Capital GmbH and Subsidiaries Financial Year 2021 _____ 1

UNAUDITED CONSOLIDATED BALANCE SHEETS (in EUR)

	Notes	31.12.2021	31.12.2020
NON-CURRENT ASSETS		170.559.664	172.830.763
Intangible assets		18.789.322	18.717.728
Property, plant and equipment		93.825.791	97.888.124
Right of Use-Asset		2.872.615	3.061.261
Investment property		1.520.064	1.450.264
Financial assets		23.005.426	28.679.384
At-equity investments		21.883.306	17.633.112
Deferred tax assets		8.663.140	5.400.890
CURRENT ASSETS		56.250.127	46.535.230
Accounts receivables		6.949.841	3.396.524
Financial assets		9.910.136	12.595.003
Inventories		7.303.289	2.801.096
Other assets		372.829	327.182
Cash and cash equivalents		31.714.032	27.415.425
TOTAL ASSETS		226.809.791	219.365.993
EQUITY		89.579.191	77.268.867
Share capital		25.000.000	25.000.000
Share premium		9.000.000	9.000.000
Retained earnings		47.066.735	39.320.179
<i>Other reserves</i>			
Revaluation reserve		10.883.055	10.849.765
Cash flow hedge reserve		0	0
Foreign currency translation adjustment		(311.999)	(518.047)
Equity attributable to the Parent Company		91.637.791	83.651.897
Non-controlling interests		(2.058.600)	(6.383.030)
NON-CURRENT LIABILITIES		116.136.626	124.232.567
Financial liabilities		105.502.866	113.097.183
Deferred tax liabilities		5.657.339	5.982.492
Deferred income (incl. grants)		4.715.626	4.899.961
Provisions		260.795	252.931
CURRENT LIABILITIES		21.093.974	17.864.559
Financial liabilities		16.007.571	11.707.638
Accounts payables		4.044.671	4.679.005
Deferred income (incl. grants)		200.741	200.072
Provisions		840.991	1.277.844
TOTAL EQUITY AND LIABILITIES		226.809.791	219.365.993

Consolidated Financial Statements of RPG Capital GmbH and Subsidiaries Financial Year 2021 _____ 2

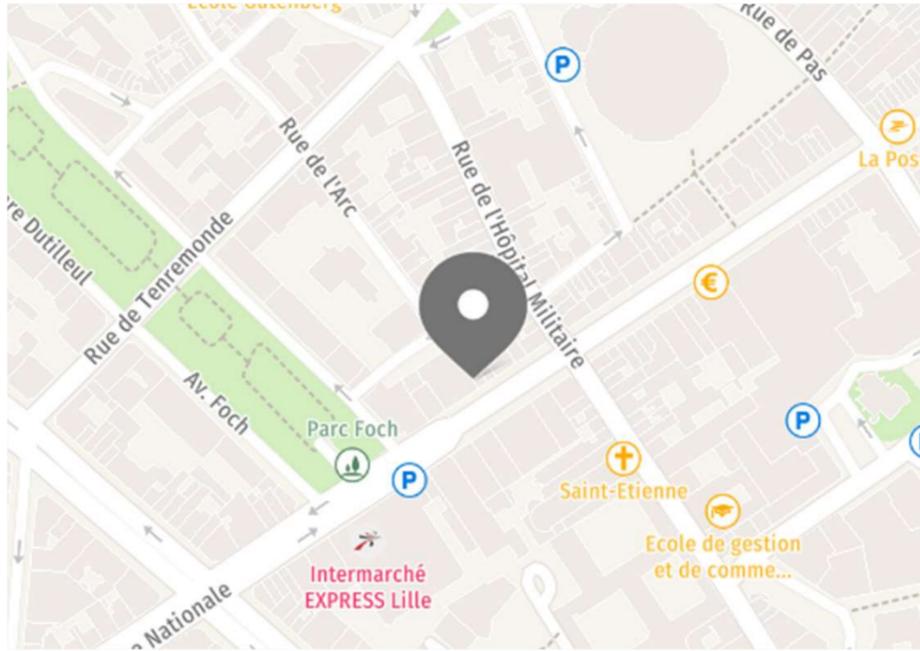
UNAUDITED CONSOLIDATED INCOME STATEMENTS (in EUR)

	Notes	2021	2020
Revenues		23.410.501	22.335.359
Services		9.248.238	1.712.852
Change in work-in-progress		4.728.000	1.129.844
Other income		1.322.364	1.220.311
TOTAL OPERATING EARNINGS		38.709.103	26.398.366
Salaries and related expenses		(6.591.532)	(5.429.962)
Depreciation and amortization		(4.304.434)	(4.496.128)
Impairments / Reversal of impairments		(73.321)	1.984.953
Other operating expenses		(16.422.080)	(11.714.283)
TOTAL OPERATING EXPENSES		(27.391.367)	(19.655.420)
PROFIT FROM OPERATING ACTIVITIES		11.317.736	6.742.946
Financial income		2.391.245	959.301
Financial expenses		(5.555.061)	(6.324.088)
Other financial result - net		529.556	(1.111.180)
RESULT BEFORE TAX		8.683.476	266.979
Income taxes		3.379.994	1.426.052
RESULT FOR THE YEAR		12.063.470	1.693.031
ATTRIBUTABLE TO THE PARENT COMPANY		7.687.136	182.111
ATTRIBUTABLE TO NON-CONTROLLING INTERESTS		4.376.334	1.510.920

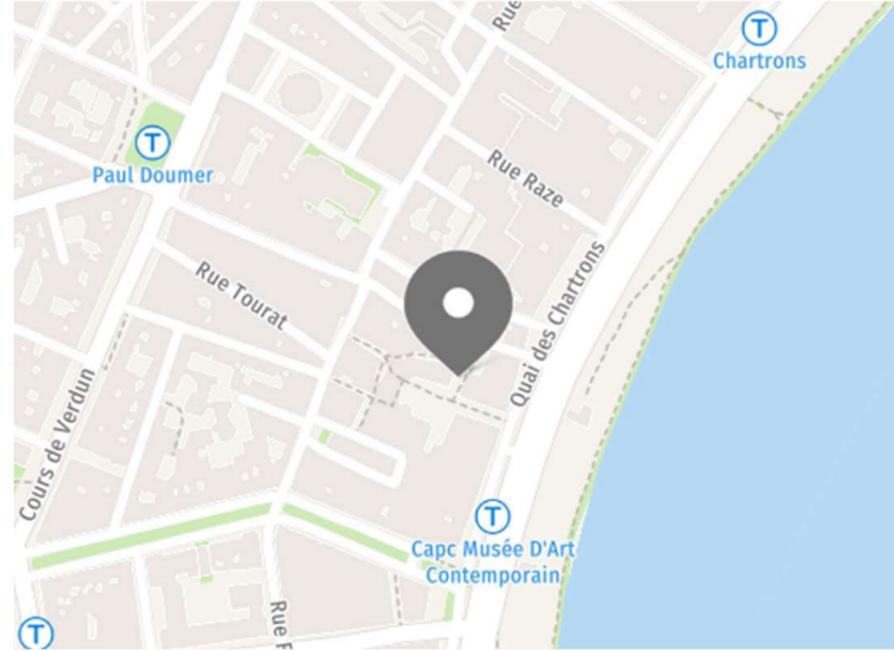


Parc éolien

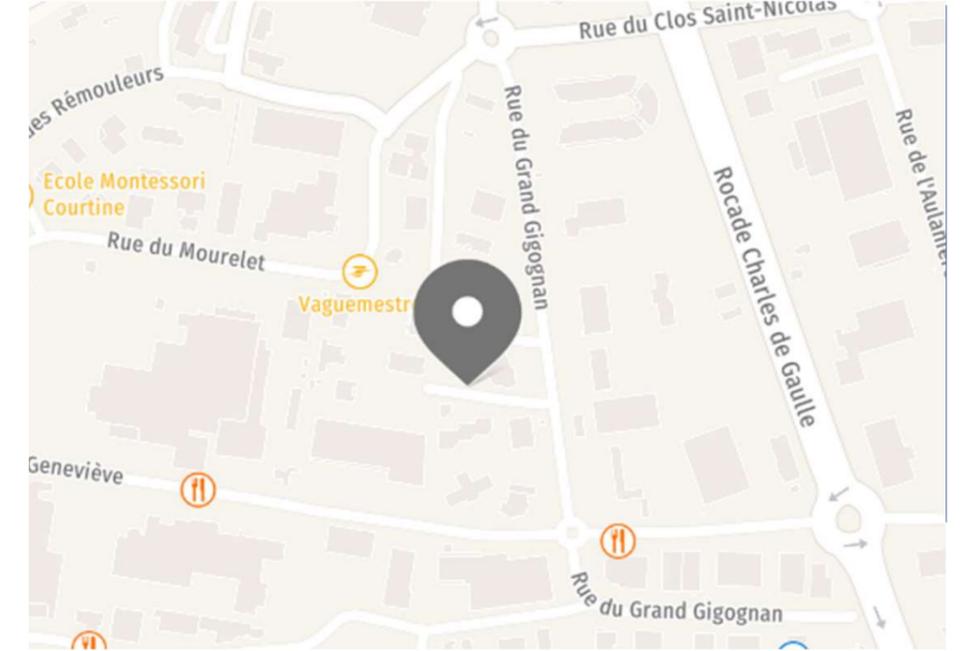
Le Souffle de Beauce



RP Global France
Bâtiment Eurosud
213 Boulevard de Turin
59777 Lille



RP Global France
Antenne Bordeaux
Les Bureaux de la Cité Mondiale
23 Parvis des Chartrons
33000 Bordeaux



RP Global France
Antenne Avignon
395 rue du Grand Gigognan
84000 Avignon

RP GLOBAL
RENEWABLE POWER

E-mail : contactfrance@rp-global.com
www.rp-global.com

